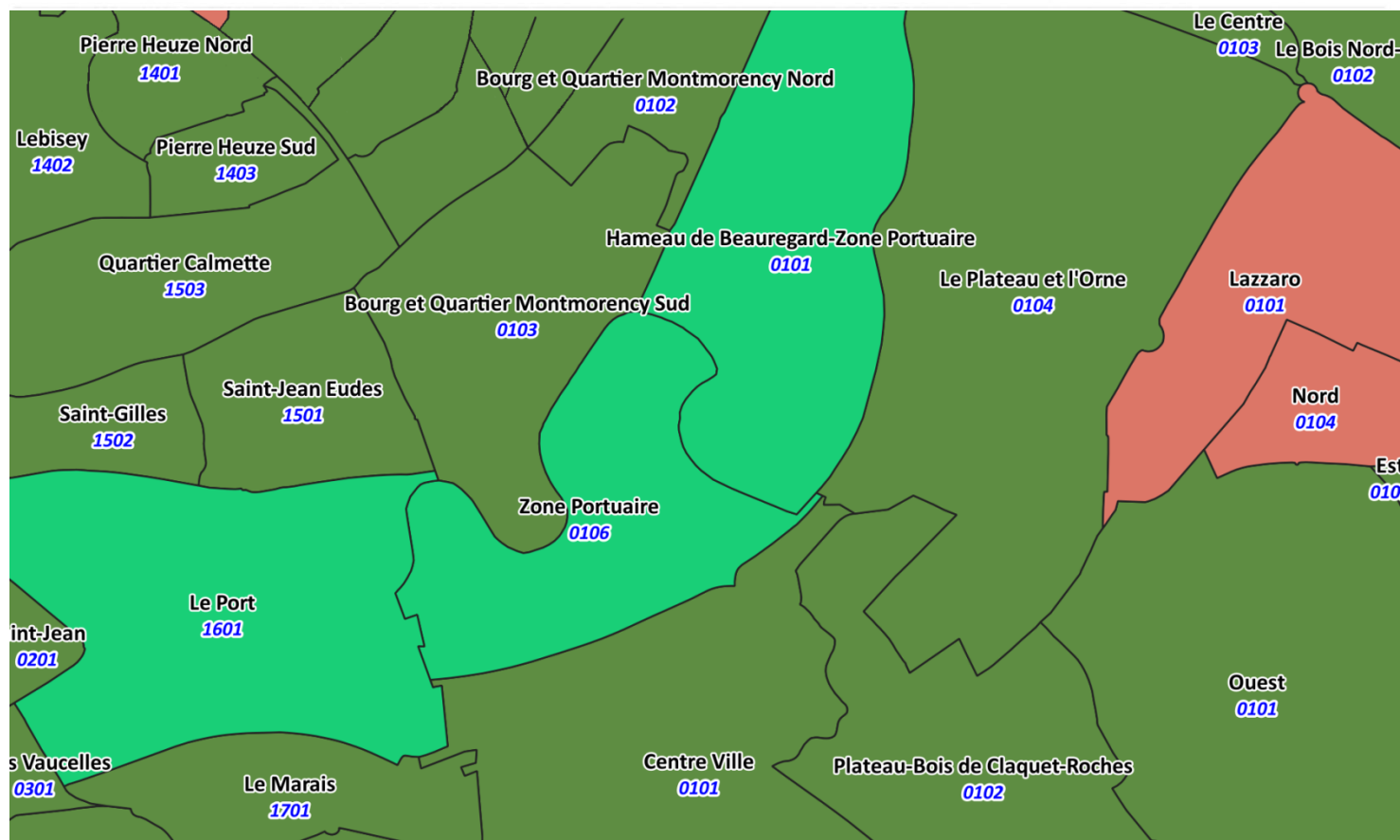


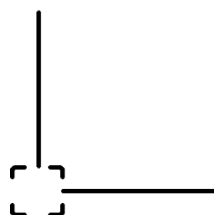


LIMITES D'IRIS

Version 3.0

Descriptif de contenu

Date du document : Septembre 2009
Révision : Septembre 2023



SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
1. PRÉSENTATION DU DOCUMENT	4
1.1 Ce que contient ce document	4
1.2 Ce que ne contient pas ce document	4
2. PRÉSENTATION DES PRODUITS	5
2.1 Définitions et contenu	5
2.2 Usages	5
2.2.1 IRIS... GE	6
2.2.2 Contours... IRIS®	6
2.3 Actualité et mise à jour	6
3. CARATÉRISTIQUES TECHNIQUES	7
3.1 Spécifications des produits	7
3.1.1 Sources des données	7
3.1.2 Extension géographique	7
3.1.3 Références géodésiques	7
3.2 Paramètres de qualité géométrique	8
3.2.1 IRIS... GE	8
3.2.2 Contours... IRIS®	8
4. DÉFINITIONS DES TERMES EMPLOYÉS	9
4.1 Définition du terme « classe »	9
4.2 Définitions des termes se rapportant à l'attribut	9
5. DESCRIPTION DES FICHIERS	10
5.1 Classe IRIS-GE / Classe CONTOURS-IRIS	10
5.1.1 Définition	10
5.1.2 Description des attributs	10
5.2 Données tabulaires LISTE	11

1. PRÉSENTATION DU DOCUMENT

1.1 Ce que contient ce document

Ce document décrit en termes de contenu, de précision géométrique et de qualité sémantique les caractéristiques des limites d'IRIS (dans tout le document « IRIS » sera utilisé à la place de l'expression « Îlots Regroupés pour l'Information Statistique »).

Les limites d'IRIS sont disponibles dans les deux produits suivants :

Produit	Version
IRIS... GE (Grande Échelle)	3.0
Contours... IRIS®	

Les termes IRIS... GE et Contours... IRIS® font respectivement référence aux produits IRIS...GE Version 3.0 et Contours... IRIS® Version 3.0 dans l'ensemble de ce document.

1.2 Ce que ne contient pas ce document

Ce document ne décrit pas les limites d'IRIS en termes de structure de livraison, laquelle est traitée dans le document appelé « Descriptif de livraison » (**DL_vecteur.pdf**) qui contient les informations suivantes :

- organisation des données
- nomenclature des fichiers et structure des données.

Ce document ne présente pas les évolutions des produits ni celles de la documentation ; ces informations sont diffusées dans un document spécifique associé aux produits et nommé « Suivi des évolutions » (**SE_Limites_IRIS.pdf**).

L'ensemble de ces documents est disponible sur le site [géoservices](#) de l'IGN, accessible en cliquant sur l'imagette ci-dessous (pages des produits) :



Ce document n'est pas un manuel d'utilisation des produits.

2. PRÉSENTATION DES PRODUITS

2.1 Définitions et contenu

Définition de l'INSEE : Afin de préparer la diffusion du recensement de la population de 1999, l'INSEE avait développé un découpage du territoire en mailles de taille homogène appelées IRIS2000. Un sigle qui signifiait « Îlots Regroupés pour l'Information Statistique » et qui faisait référence à la taille visée de 2 000 habitants par maille élémentaire.

Depuis, l'IRIS (appellation qui se substitue désormais à IRIS2000) constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales. Il doit respecter des critères géographiques et démographiques et avoir des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps.

Les communes d'au moins 10 000 habitants et une forte proportion des communes de 5 000 à 10 000 habitants sont découpées en IRIS. Ce découpage constitue une partition de leur territoire. La France compte environ 16 200 IRIS dont 770 dans les Départements et Régions d'Outre-Mer.

Par extension, afin de couvrir l'ensemble du territoire, on assimile à un IRIS chacune des communes non découpées en IRIS.

On distingue trois types d'IRIS :

- les IRIS d'**habitat** : leur population se situe en général entre 1 800 et 5 000 habitants. Ils sont homogènes quant au type d'habitat et leurs limites s'appuient sur les grandes coupures du tissu urbain (voies principales, voies ferrées, cours d'eau, ...);
- les IRIS d'**activité** : ils regroupent plus de 1 000 salariés et comptent au moins deux fois plus d'emplois salariés que de population résidente ;
- les IRIS **divers** : il s'agit de grandes zones spécifiques peu habitées et ayant une superficie importante (parcs de loisirs, zones portuaires, forêts, ...).

Les produits IRIS... GE et Contours... IRIS[®] sont des bases de données vecteur 2D conformes à cette définition de l'INSEE.

2.2 Usages

Les limites d'IRIS permettent de cartographier les contours des IRIS, et de les intégrer dans un SIG¹.

Les limites d'IRIS sont la référence pour la diffusion infra-communale des résultats du recensement de la population, correspondant aux quartiers, en général de 2 000 habitants et des villes de plus de 5 000 habitants.

Les principaux domaines d'application de ces produits sont (par complément de fichiers INSEE) :

- enquêtes ;
- analyses spatiales ;
- cartographie socio-économique.

¹ Système d'Information Géographique

2.2.1 IRIS... GE

IRIS... GE permet, en partie, le géomarketing de données liées à l'IRIS : cartographie fine à partir d'un tissu local et marketing localisé, ciblage fin pour implantation commerciale, adressage, caractérisation, mailing.

La géométrie des IRIS est issue des limites fournies par l'INSEE (voir paragraphe [3.1.1 Sources des données](#)).

2.2.2 Contours... IRIS®

Contours... IRIS® permet une représentation cartographique de données liées à l'IRIS.

La géométrie des contours d'IRIS étant issue d'une généralisation d'IRIS... GE, les requêtes spatiales fines à l'adresse ou au bâtiment doivent être effectuées avec IRIS... GE compatible géographiquement avec la précision de ces données.

Les deux produits sont constitués pour partie d'éléments appartenant à l'IGN, ils portent donc le double *copyright* INSEE-IGN.

2.3 Actualité et mise à jour

Les limites d'IRIS année N sont cohérentes avec le découpage IRIS-géographie année N pour la partie géométrique et cohérentes avec la publication du Code Officiel Géographique (COG) au 1^{er} janvier de l'année N pour la partie sémantique.

Pour plus d'explications concernant ces référentiels, consulter le site de l'INSEE :

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/iris.htm>.

Les produits IRIS... GE et Contours... IRIS® font chacun l'objet d'une édition annuelle.

3. CARATÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.1 Spécifications des produits

3.1.1 Sources des données

Les limites d'IRIS ont été créées à partir :

- initialement des fonds numérisés à l'îlot (pour les communes numérisées à l'îlot, provenant majoritairement de GEOROUTE[®], ancienne base de données IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants) ;
- d'une amélioration du positionnement des limites d'IRIS réalisés par l'INSEE ;
- d'un appariement de ces limites effectué par l'IGN sur les classes suivantes de la BD TOPO[®] :
 - TRONCON_DE_ROUTE
 - TRONCON_DE_VOIE_FERREE
 - TRONCON_HYDROGRAPHIQUE
 - COMMUNE

3.1.2 Extension géographique

Les limites d'IRIS couvrent l'ensemble des départements français ainsi que les collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

3.1.3 Références géodésiques

Les données sont proposées de façon standard dans les systèmes légaux de référence suivants :

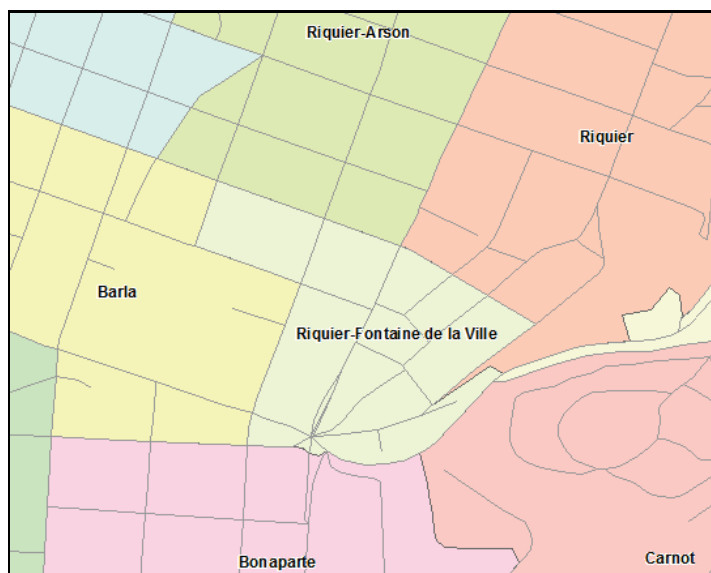
Zone	Système géodésique	Ellipsoïde associé	Projection	Unité	Résolution	Codes EPSG ²
France métropolitaine	RGF93	IAG GRS 1980	Lambert 93	m	cm	2154
Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin Martinique,	RGAF09	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 20	m	cm	5490
Guyane	RGFG95	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 22	m	cm	2972
La Réunion	RGR92	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 40	m	cm	2975
Mayotte	RGM04	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 38	m	cm	4471
Saint-Pierre-et-Miquelon	RGSPM06	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 21	m	cm	4467

² European Petroleum Survey Group : <https://epsg.io>

3.2 Paramètres de qualité géométrique

3.2.1 IRIS... GE

La précision de localisation est variable de 5 m à 30 m pour les limites communales issues de la BD TOPO®. Les limites infra-communales des IRIS ont par construction la précision des données sur lesquelles ces limites ont été recalées.



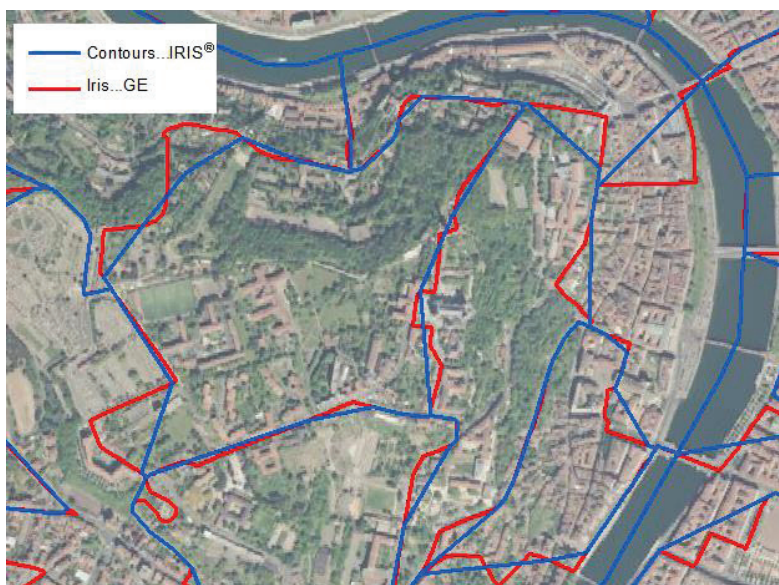
Précision des limites d'IRIS infra-communales par superposition avec des données BD TOPO®

3.2.2 Contours... IRIS®

Le produit Contours... IRIS® est un produit généralisé à partir de la géométrie des données IRIS... GE par un algorithme qui simplifie les lignes en supprimant des détails en fonction d'une analyse des courbes des lignes (*sherbend*).

La géométrie des IRIS infra-communaux a été modifiée en respectant un équilibre entre une simplification des contours initiaux et un respect des proportions relatives des surfaces des IRIS infra-communaux dans une même commune.

Comparaison entre les produits Contours... IRIS® et IRIS... GE sur des limites d'IRIS infra-communales (Lyon)



4. DÉFINITIONS DES TERMES EMPLOYÉS

4.1 Définition du terme « classe »

Une classe regroupe des objets de même genre (linéaire, ponctuel ou surfacique), de même dimension (bidimensionnel ou tridimensionnel) et définis par les mêmes attributs.

Chaque classe est présentée sous forme de fiche contenant les informations suivantes :

Définition : définition de la classe. Cette définition s'applique à tous les objets de cette classe.

Topologie : simple ou complexe

Genre : le genre spécifie la géométrie des objets de la classe (exemple : ponctuel 2D)

Attributs : des attributs sont associés à chaque objet d'une classe et permettent de lui associer des informations à caractère quantitatif (valeurs d'attribut numériques) ou qualitatif (énumération de valeurs).

Sélection : précision sur le caractère exhaustif ou non des objets de cette classe.

Modélisation : précise la façon dont la structure géométrique traduit la réalité de l'objet topologique.

4.2 Définitions des termes se rapportant à l'attribut

Définition : Définition de l'attribut.

Type : Précision sur la structure de l'attribut : caractère, entier, décimal, date, ...

Contrainte sur l'attribut : Cette contrainte précise si l'attribut doit être renseigné (Valeur obligatoire), ou dans quelles conditions il ne l'est pas. S'il n'y a pas de contrainte, l'attribut peut être vide.

Valeurs de l'attribut : Définitions de la signification des valeurs de cet attribut. La liste des valeurs possibles est fournie.

Valeurs particulières de l'attribut : Définitions de la signification de certaines valeurs, ou de l'absence de valeur.

5. DESCRIPTION DES FICHIERS

5.1 Classe IRIS-GE / Classe CONTOURS-IRIS

5.1.1 Définition

Définition	Objet matérialisant un IRIS	
Topologie	Simple	
Genre	Surfacique 2D	
Attributs	ID INSEE_COM NOM_COM IRIS CODE_IRIS NOM_IRIS TYP_IRIS	Identifiant de l'IRIS Code INSEE de la commune Nom de la commune Code de l'IRIS Code complet de l'IRIS Nom de l'IRIS Type de l'IRIS

5.1.2 Description des attributs

- **ID**

Définition : Identifiant de l'IRIS.

Cet identifiant est unique.

Il s'agit de la concaténation de la chaîne « IRIS____0000000 » (15 caractères) et de l'attribut **CODE_IRIS** (9 caractères).

Type : Caractères (24)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **INSEE_COM**

Définition : Code INSEE de la commune

Une commune nouvelle résultant d'un regroupement de communes préexistantes se voit attribuer le code INSEE de l'ancienne commune désignée comme chef-lieu par l'arrêté préfectoral qui l'institue. En conséquence une commune change de code INSEE si un arrêté préfectoral modifie son chef-lieu.

Type : Caractères (5)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **NOM_COM**

Définition : Nom de la commune (en minuscules accentuées).

Type : Caractères (120)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **IRIS**

Définition : Code de l'IRIS.

Pour la plupart des communes découpées en IRIS, les deux premiers caractères correspondent aux quartiers vécus (« grands quartiers ») définis par la commune, les deux derniers caractères sont un numéro séquentiel dans le quartier.

Type : Caractères (4)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeur particulière de l'attribut :

0000	Code pour les petites communes non découpées.
-------------	---

- **CODE_IRIS**

Définition : Code complet de l'IRIS. Résultat de la concaténation des attributs **INSEE_COM** et **IRIS**.

Type : Caractères (9)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **NOM_IRIS**

Définition : Nom de l'IRIS (en minuscules accentuées). Pour les petites communes non découpées, le nom de l'IRIS est le nom de la commune.

Type : Caractères (60)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **TYP_IRIS**

Définition : Type de l'IRIS. Il existe trois types d'IRIS : habitat, activité, divers.

Type : Caractères (1)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

H	Habitat
A	Activité
D	Divers

Valeur particulière de l'attribut :

Z	La commune n'est pas divisée en IRIS
----------	--------------------------------------

5.2 Données tabulaires LISTE

Définition	Liste des communes découpées en IRIS	
Genre	Texte tabulé (séparateur « ; »)	
Champs	INSEE_COM NOM_COM NB_IRIS	Code INSEE de la commune Nom de la commune Nombre d'IRIS dans la commune